



Association de Professionnels - villes en développement

Benjamin MICHELON, Président

Bordeaux le 29/10/2020

[b.michelon@gmail.com](mailto:b.michelon@gmail.com)

## ASSEMBLEE GENERALE 10 décembre 2020 Rapport moral 2019/2020

### **Vie de l'association**

En 2018, un constat clair des défis à relever, notamment de renforcement de la vie associative, a amené l'assemblée générale à retenir quatre chantiers : un seul a été mené à bien (cartographie des membres). Plusieurs ont évolué sans réponse des membres (notamment l'atelier mené par Louis Lhopital) voulant porter la discussion.

Malgré un gros travail de préparation de l'assemblée générale du 2 octobre 2019 (qui succédait à la démarche préparatoire de l'assemblée de 2018, avec des discussions avec les membres et une enquête sur les attentes), il s'est avéré qu'il n'y avait pas de candidature pour le renouvellement du conseil et prendre en charge l'ensemble des fonctions essentielles (notamment la présidence, la trésorerie, le secrétariat).

Un petit groupe de membres a demandé un délai pour formaliser une proposition, reposant sur un recentrage fort des activités. Devant ce constat, l'Assemblée Générale a décidé de confier la conduite de l'association à un bureau intérimaire (cf. relevé de décision en annexe).

De ce fait, l'assemblée générale de 2019 a :

- pris acte de la nécessité de refonder "l'envie associative" et propose de soutenir le groupe de membres qui veulent s'y investir.
- proposé qu'un bureau restreint provisoire assure la continuité des actions reconnues comme essentielles : produire et diffuser le bulletin, moderniser le site internet, tracer un chemin vers le sommet France Afrique de 2020.
- et décidé qu'une assemblée générale extraordinaire devait être invitée en janvier 2020 pour tirer le bilan des réflexions ainsi engagées.

Cette désignation directe, sans élection au conseil d'administration ni mandat au conseil d'administration résiduel remplaçant l'ancien conseil, dans son entièreté (implicitement certes, mais tout cela s'est décidé en séance) par le bureau intérimaire. Ceci a été envisagé pour éviter la dissolution immédiate de l'association, faute de personnes présentes prêtes à assurer la responsabilité de l'association.

Laissant le temps de la discussion (qui n'avait pas encore abouti avant la déclaration de la pandémie due au COVID 19), le bureau intérimaire a poursuivi son mandat sans convoquer d'assemblée générale extraordinaire, tant en raison des conditions sanitaires exceptionnelles que de l'absence de solution finalisée.

Cependant, la vie de l'association est restée active avec :

- des rencontres formelles et informelles entre les membres souhaitant discuter des questions relatives au devenir de l'association. On notera ainsi les rencontres du 4 décembre, des 15 et 21 Janvier dont on propose en annexe 3 quelques éléments de compte rendu ;
- une animation spéciale de la part du bureau intérimaire qui a cherché à mettre en œuvre des actions selon le mandat défini.

Le Secrétariat a notamment continué à diffuser régulièrement les informations qui lui ont été transmises sur les publications, les travaux et les évolutions de carrière des membres de l'association. Il a diffusé également les informations qui lui sont transmises par ses correspondants sur les appels d'offres internationaux, les recherches d'associés pour des équipes de projets, les manifestations nationales et internationales sur la ville, les textes de référence sur le développement urbain et la coopération publiés par les pouvoirs publics et les organismes et bailleurs de fonds internationaux : ONU Habitat, AFD...

Des lettres ont été produites à intervalles réguliers en octobre, décembre, janvier, avril, mai, juin, Juillet.

## **Adhésions et radiations**

Le point sur les adhésions, les départs et les radiations est traité dans le rapport financier, préparé par François Noisette, trésorier.

## **Activités de l'association**

Les ressources de "AdP - Villes en développement" proviennent des seules cotisations des membres et toutes nos activités sont assurées de manière bénévole, à l'exception de la gestion du site Internet, confiée à un prestataire. Cela signifie que notre association ne fonctionne et ne propose des activités que grâce à l'engagement de ses adhérents. Cette indépendance fait notre force et mais elle est aussi source de faiblesse dès lors qu'il faut prendre directement en charge des missions exigeant des moyens importants et pérennes, comme la publication du Bulletin "Villes en développement" par exemple.

Parmi les activités marquantes de l'association durant l'année écoulée, on peut notamment citer :

- la mise en ligne du nouveau site internet qui a nécessité beaucoup d'énergie pour développer le design, les fonctionnalités et cerner les contenus ;
- la diffusion régulière des newsletters et leur mise en ligne sur le site Internet ;
- l'animation éditoriale et la recherche de nouveaux partenaires de "Villes en Développement".

**Site Internet [www.villes-developpement.org](http://www.villes-developpement.org)**

Le site d'AdP rassemble les informations de base sur les activités de l'association : statuts, annuaire des membres, rapports et comptes rendus des AG et des réunions de

Bureau, annonces et compte rendus des dîners débats et des journées annuelles... Il diffuse de nombreuses informations sur l'actualité urbaine dans les pays du Nord et du Sud : projets, conférences, articles...

Son architecture et ses contenus avaient été revus en 2013 mais un gros travail restait à faire pour en faire un outil réactif stimulant les échanges entre les membres de l'association et engageant dans son graphisme. L'échec du forum mis en place en 2013 sur deux thèmes d'actualité, illustre le chemin qui restait à parcourir pour en faire un instrument collectif de travail et d'échanges.

Une nouvelle ossature a ainsi été pensée et mise en œuvre avec notre prestataire EOLICA, choisi en septembre 2019 sur appel à propositions concurrentielles.

Les principales options retenues pour cette modernisation sont les suivantes :

- passage dans le système Wordpress, permettant le cas échéant à des membres de prendre la responsabilité éditoriale de rubriques, en mettant en ligne directement les informations dans les formats mis au point par le gestionnaire du site,

- mise en avant du bulletin, dont le sommaire du dernier numéro constitue la première page,

### **Modalités d'accès au bulletin**

Le dernier numéro constitue la page d'accueil, chaque article est accessible séparément, avec un article "introduction".

Pour lire l'article complet, il faut s'inscrire (nom, prénom, pays, adresse de messagerie), ce qui nous permet d'avoir une idée de notre lectorat. Les inscrits n'ont accès qu'au dernier numéro.

Pour avoir accès à la collection, il faut s'abonner (30 €) ou être membre (90 €, 45 € pour les jeunes professionnels pour le moment). Pour les abonnés et les membres, il est possible de lire à l'écran et télécharger le pdf :

- à partir du n° 113 : article par article et numéro complet (concaténation des pdf des articles, sans mise en forme additionnelle). La mise à disposition d'un pdf bien mis en page, créant un vrai bulletin nécessitera un petit investissement supplémentaire,
- jusqu'au numéro 112 : numéro complet mis en forme,
- possibilité de télécharger les versions anglaises en pdf complet (modalités restant à préciser pour les nouveaux numéros).

- conservation des rubriques de l'ancien site, aucune décision n'ayant été prise sur les activités principales de l'association,

- mise en place d'un système d'inscription pour accéder au bulletin et du paiement en ligne (cotisation, don, abonnement au bulletin) via Paypal, mais aussi demander son adhésion,

- mise en place des obligations résultant du règlement général sur la protection des données (RGPD), et notamment de la possibilité pour chaque membre de choisir quelles informations de sa fiche il décide de rendre publiques / réservées aux membres / confidentielles,<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Par défaut, toutes les informations sont réservées aux membres : le public n'a accès qu'au nom de la personne.

- la mise à jour des règles d'accès aux différentes informations mises en ligne, afin de réserver aux membres le cœur du site.

### **Les outils de diffusion**

Plusieurs canaux de diffusion ont été mobilisés.

#### a/ La diffusion du bulletin

Après mise en ligne du bulletin, des messages (un en français, l'autre en anglais) sont envoyés aux membres, abonnés et inscrits par le gestionnaire du site. Ces messages comprennent les chapô de tous les articles, avec des liens directs, article par article, vers la page du site de l'article (ou le lien de téléchargement des articles en anglais si ces articles ne sont pas mis en ligne), qui ne peut être lu et/ou téléchargé qu'en se connectant avec son identifiant inscrit/abonné/membre.

#### b/ Les informations associatives

Elles ne sont diffusées qu'aux membres et concernent toutes les rubriques du site sauf le bulletin (seule partie qui est ouverte aux inscrits et aux abonnés).

L'idée initiale était que des membres correspondants prennent en charge chacune des rubriques et mettent en ligne régulièrement des informations (après une courte formation wordpress assurée par Eolica, en ligne) : opportunités professionnelles, veille, actualités, ressources, vie de l'association, forum et toute rubrique nouvelle susceptible d'être créée. A partir de là, une newsletter mensuelle peut être générée automatiquement, reprenant toutes les nouveautés, avec un court texte d'introduction à fournir par AdP. La diffusion par notre prestataire permet d'assurer une excellente distribution (notamment pour éviter les classements à tort dans les spams) et de disposer d'informations détaillées en retour sur les problèmes rencontrés (notamment les motifs de non distribution, mais aussi des statistiques d'ouverture et de clics sur les liens).

Pour les mois qui viennent de passer, le flux de mise à jour est resté faible puisque personne n'a pris la moindre rubrique en charge. Nous avons donc assuré la diffusion de newsletters préparées par Audrey Crocker et mises en forme par notre prestataire, EOLICA, portant sur trois ou quatre sujets, avec une ou deux actualités à mettre en ligne. Les taux d'ouverture des messages sont bons (plus de 50 %).

Ce canal de diffusion permet de bien valoriser le site, tout en évitant les doubles saisies (mise en ligne en temps réel et reprise dans une newsletter). Cependant, il reste à apprivoiser.

En secours pour des communications simples et urgentes, nous avons aussi utilisé la possibilité du logiciel de gestion comptable d'envoyer des messages à tous les membres.

#### c/ Réseaux sociaux


L'activité sur les groupes LinkedIn et twitter a été réduite.

### **Annuaire en ligne**

Suite à la mise en place des règles du RGPD, les fiches des membres sont cachées jusqu'à la prochaine mise à jour de l'onglet « visibilité de mon profil », sur « mon compte » ! Ni l'association, ni le prestataire gestionnaire du site ne peuvent enfreindre les principes du RGPD et notre annuaire visible de l'extérieur est donc particulièrement pauvre depuis quelques mois.

L'équipe sortante ne peut qu'inviter les membres à procéder aux mises à jour, y compris pour soutenir la vie associative et la force du réseau. En effet, ce peut être l'occasion de mettre à jour coordonnées, photo, voire poste et parcours !

## Journée annuelle 2019



**SAVE THE DATE**  
Mercredi 2 octobre 2019

**Habiter son quartier (précaire) » : regards croisés**

**AdP**  
Villes en développement

13h00 - 14h30 14h30 - 15h00 15h00 - 17h00	<b>Assemblée générale AdP – Villes en Développement</b> Introduction de la ½ journée <b>Ateliers</b> #1 : Les quartiers face aux normes ?  #2 : Quels processus d'auto-production des quartiers par les habitants ?  #3 : Cadre légal et informalité : une articulation impossible
17h00 - 17h30 17h30 - 18h00 18h00 - 19h30	Synthèse Pot de réseautage Débat

*Retrouvez nous nombreux dans les locaux de la  
FNAU  
22 Rue Joubert, 75009 Paris*

La Journée 2019 s'est tenue le 2 octobre 2019 dans les locaux de la FNAU. Placée sous le titre "Habiter son quartier précaire", elle a été préparée par Audrey Crocker et elle a traité des relations entre la recherche urbaine et les politiques urbaines des pays en développement. Elle a rassemblé une quarantaine de participants.

Elle a proposé un temps d'échange entre professionnels de l'urbain afin de nous questionner sur les interférences, connexions ou incohérences existant entre (i) les pratiques/ingéniosités des habitants des quartiers précaires à s'organiser pour mieux vivre leur quartier, (ii) les orientations prises par les politiques publiques pour « répondre » à la problématique des quartiers précaires et enfin (ii) les modalités d'intervention passées et nouvelles déployées par les professionnels de l'urbain. Ainsi, dans le cadre de trois ateliers parallèles, nous apporterons un regard croisé sur cette problématique.

Elle a bénéficié de la présence et de la présentation des activités d'UrbaSen par Magatte Diouf Cisse, Géographe Urbaniste avec le partenariat du Ministère de la Transition Ecologique.

### Bulletin "Villes en développement"

"Villes en développement" a été créé en 1988 afin d'assurer la liaison entre les assistants techniques travaillant sur les questions urbaines dans les « pays du champ » (ex Coopération Française). Publié pendant plus de vingt ans par l'ISTED avec AdP comme rédacteur en chef, il s'est progressivement ouvert sur l'ensemble des pays émergents et il a développé des partenariats avec les organismes internationaux en charge du développement urbain,

Afin de faire face aux évolutions des pratiques des lecteurs qui souhaitent avoir des accès plus souples aux contenus en ligne, nous avons été amenés à repenser complètement le format et la diffusion du bulletin, en liaison étroite avec le comité de rédaction et les partenaires.

Les options retenues visent à simplifier la mise en forme (réduction des temps de préparation et des coûts fixes), sans perdre l'esprit d'un bulletin structuré autour de thèmes travaillés :

- abandon du format « 8 pages » formatées,
- chaque article a désormais une longueur libre mais raisonnable (correspondant à une ou deux pages), avec une photo ou une illustration (graphique), avec une cible prioritaire de lecture en ligne,
- les articles portent sur un thème, ils sont mis en ligne ensemble et constituent de ce fait un "numéro"/ dossier dans une collection (ce qui permet de continuer à bénéficier de l'ISBN et de la visibilité associée à la Bibliothèque Nationale de France x),
- pour l'instant, le site permet de mettre en ligne pour téléchargement un fichier pdf en anglais.

Le passage à un site partiellement bilingue nécessite un investissement supplémentaire significatif que nous n'avons pas encore pu faire (significativement plus de 1 000 €).

Nous avons ainsi commencé une refonte complète du site internet afin de permettre la consultation des articles en ligne, les commentaires, les recherches « plein texte », la gestion des profils des lecteurs voire la disponibilité de modalités de paiement. Notre plan d'action 2019-2020 visait aussi à élargir l'audience, en retrouvant notamment une diffusion convenable dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, désormais mieux connectés à internet, et sécuriser le modèle économique.

Cela a abouti à une mise en ligne du Bulletin pour le numéro 113. Les nouvelles fonctionnalités permettent la lecture en ligne article par article, les recherches sur l'ensemble du corpus constitué depuis 30 ans, les téléchargements par article ou par numéro, ainsi que la gestion des abonnés.

Cette évolution est apparue indispensable pour assurer l'avenir du bulletin. Par son ampleur, elle dépasse les capacités de financement habituelles de l'association (cotisations des membres uniquement). Malgré l'intérêt porté par les professionnels du développement à chacune de nos publications, les financements publics et privés (entreprises) sont de plus en plus difficiles à mobiliser

Au cours de la période, nous avons travaillé :

- à la mise en ligne du bulletin,
- à adapter la ligne éditoriale.

Ainsi, deux numéros ont été produits.

Le numéro 113 a été conçu avant la mise en ligne du site et a permis de tester le site, ce qui a occasionné des délais dans sa finalisation. Dans ce numéro 113, nous avons souhaité porter le thème du paysage, encore peu traité en Afrique pour questionner des praticiens sur leurs savoirs faire et leurs approches et amener à réfléchir sur l'évolution des métiers. C'est dans ce sens qu'Alfred Peter et Ariella Masbouni nous offrent leurs approches du métier et enrichissent la conception du paysage. Mounia Bennani et Léna Bouzemberg évoquent la place de la question paysagère dans le projet d'urbanisation et de restructuration de la vallée du Bouregreg à Rabat, au Maroc. Anaïs Prével et Frédéric Ségur proposent, sur la base de leurs expériences au sein de l'Agence d'urbanisme de Lyon, une lecture par échelles de l'approche paysagère. Enfin, Stéphanie Rivoal nous rappelle que la question du paysage est vitale pour apporter des respirations dans la ville.

Le numéro 114 était prévu pour une sortie en juin à l'occasion du Sommet Afrique-France. Il a pâti de la crise du COVID et sa mise en ligne et sa diffusion ont été réalisées fin novembre. Sa sortie marque une nouvelle phase de modernisation :

- introduction d'une typologie des articles permettant de distinguer les articles partenaires et les articles des contributeurs,

- identification des contributions par un appel à articles (diffusé notamment auprès des membres) ; à l'expérience, ce processus doit être réadapté afin de simplifier la première expression d'intérêt ((appel à résumé plutôt que directement un appel à articles),

Ce numéro sort aujourd'hui grâce à l'implication d'une dizaine de membres impliqués au sein d'un « comité technique » crée dans l'optique de renouveler l'approche. Des réunions ont ainsi été mise en place pour favoriser, en parallèle avec le renouvellement de l'association, la mise en place d'une nouvelle équipe (cf. PV de réunion en annexe).

Dans ce numéro 114, les villes intermédiaires sont à l'honneur avec des articles de chercheurs et de praticiens (Lucie Crotat, Abigail Kern, Firdaous Oussidhoum, Pêgdwendé Jacques Tiendrebeogo) et de nos institutions partenaires (AFD, Cities Alliance, ministère de la Transition écologique). Forts de leur expertise, ces auteurs démontrent la nécessité d'investir ces centres urbains « secondaires ». Les enjeux de mise en œuvre de la décentralisation et de responsabilisation des acteurs y sont nombreux.

L'organisation mise en place s'inscrit dans la continuité : une équipe de rédaction interne à l'association, un comité de rédaction qui réunit les principaux partenaires que nous n'avons pas pu bien animer cette année. Une secrétaire de rédaction rémunérée (Marianne Durand) apporte un appui (relance des auteurs, mise en qualité, vérification des droits...). La mise en ligne et la diffusion sont assurées par le prestataire gestionnaire du site internet (Eolica).

Le financement du bulletin a bénéficié d'une subvention du ministre de l'Europe et des affaires étrangères (financement 2019), réparti entre le site et le bulletin. Il conviendra, outre l'organisation de l'équipe, de reprendre la recherche de financement avec l'implication de l'AFD qui a commencé à proposer des articles pour participer au financement du Bulletin. En 2020, un financement participatif a été mis en place auprès des membres, sans grand succès



## Présence internationale d'ADP

En raison du contexte international, cette présence c'est manifesté essentiellement au World Urban Forum d'Abu Dhabi du 8 au 13 février 2019. Xavier Crépin (du 8 au 10) et d'Audrey Crocker (du 11 au 13) y ont représenté AdP, en plus de leurs structures professionnelles respectives qui ont pris en charge la totalité de leur frais de déplacement.

Ce Forum urbain était surtout régional, l'absence d'asiatiques étant « visible ». Le thème culture et innovation semblait très décalé par rapport aux enjeux et n'a pas attiré les foules et le centre de conférence où cela se tenait apparaissait vide dans sa configuration aéroportuaire...

Le PFVT y a assuré la présence française et permis à certains membres de l'AdP de se retrouver dans ces enceintes internationales.

En parallèle, on note la relance de la Campagne Urbaine mondiale à laquelle AdP adhère.

Par contre, nous nous étions préparé à organiser une présence forte au sommet France Afrique sur la ville durable, à Bordeaux, sommet annulé en raison de la crise sanitaire.

## Apéro REX

Suite aux discussions entre membres, cette nouvelle activité a été mise en œuvre sous l'impulsion de Tristan Morel appuyé par Audrey Crocker. Au total 5 sessions se sont déroulées regroupant au total 70 membres intéressés à échanger sur les pratiques professionnelles.

Les sessions tenues à ce jour :

Activité et horizon	Thème	Intervenant	
Session 1, MARS	« Un plan pour la ville de Bamako au Mali »	Juliette Paradis Coulibaly	10 personnes
Session 2, AVRIL	« City Resilient Action Planning Tool (SETIRAP), un outil de planification résiliente dans les villes secondaires »	Chiara Tomaselli	15 personnes
Session 3, MAI	« MobiliseYourCity & les outils européens d'assistance aux villes camerounaises »	Mael Martinie	15 personnes)
Session 4, JUIN	« Financiarisation du développement urbain à Beyrouth »	Bruno Marot	16 personnes
Session 5, JUILLET	« Spatialisation de la Vision 2030 à l'échelle du Royaume saoudien (NSS-2030) »	Tristan Morel	5 personnes

Le format de 15 à 20 minutes de présentation maximum et 45 minutes de discussion permet l'introduction d'un sujet et sa mise en débat court. Les coûts d'organisation et de préparation de cette activités sont minimales : la personne intervenante connaît son sujet et prépare en général peu de visuels ; l'animation et la préparation du CR (prise de note) peut être répartie à deux personnes volontaires. La tenue des temps entre 1 h et 1 h 15 favorise la disponibilité des membres. Ce format est une opportunité pour les membres de tous les âges de représenter et de faire connaître la diversité intérieure de l'association.

Des points d'amélioration ont été identifiés à la suite de la première année d'animation des apéros-ReX



- L'annonce des thématiques pourrait être prévue sur six mois voire sur l'année et liée aux thématiques identifiées pour la rédaction du bulletin,

- Les dates des sessions, une fois fixées, gagnent à ne pas être décalées afin de ne pas complexifier la logistique, cependant au vue des contraintes professionnelles des intervenants/bénévoles de l'association pour organiser la logistique est à garder en tête,

- L'enregistrement sonore voire vidéo n'a pas été mis en place formellement. De même, la politique de mise à disposition des informations (CR, enregistrement, participation) doit être clarifiée : mise à disposition ouverte du CR ? modalités de mise à disposition des enregistrements sonores ou vidéo (restreindre l'accès pour les membres à l'enregistrement complet de la session en podcast et à la participation directe). Ces matériels pourraient être relayés sur le site et les réseaux sociaux s'ils sont de bonne qualité et bien présentés afin de valoriser l'activité,

## **Perspectives pour 2020/2021 / Renouvellement du conseil d'administration**

Le bureau intérimaire est composé de :

- Benjamin Michelon, Président
- Audrey Crocker, Secrétaire générale
- François Noisette, Trésorier

Ce bureau étant démissionnaire par nature, un nouveau conseil d'administration doit être mis en place, selon les procédures définies par les statuts. Ce nouveau conseil désignera son bureau.

En conséquence, un appel à candidatures a été lancé le 16 novembre 2020. Compte tenu des contraintes sanitaires, imposant une réunion de l'assemblée générale en distanciel, une procédure de vote en ligne a été mise en place pour l'élection. Elle sera close le jour de l'assemblée générale à 17 heures, permettant l'installation du nouveau conseil lors de l'AG.

Une équipe s'est proposée pour reprendre le flambeau et développer un projet pour l'association qu'ils développeront à l'occasion de l'Assemblée générale. L'assemblée générale sera alors invitée à débattre de ce rapport.

Benjamin MICHELON

Président de "AdP - Villes en Développement"

## Annexe 1 : Relevé de décision suite à l'AG 2019



### ASSEMBLEE GENERALE DU 2 OCTOBRE 2019

#### RELEVÉ DE DECISION

?

1. Vérification du Quorum atteint
2. Approbation de l'ordre du jour approuvé
3. Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 octobre 2018 est approuvé
4. Le rapport moral du Président est approuvé
5. Le rapport financier du trésorier, incluant le budget prévisionnel 2019-2020 est approuvé et quitus est donné pour la gestion 2018-2019
6. Point sur les adhésions et nouvelles candidatures

M. Hugues Leroux est admis comme membre honoraire.

Les membres en retard de cotisation de quatre ans ou plus sont radiés.

7. Programme de travail

L'AG prend acte de la nécessité de "profonder" l'envie associative et propose de soutenir le groupe de membres qui veulent s'y investir.

L'AG propose qu'un bureau restreint provisoire assure la continuité des actions reconnues comme essentielles, produire et diffuser le bulletin, moderniser le site internet, tracer un chemin vers le sommet France Afrique de 2020.

Une assemblée générale extraordinaire sera invitée en janvier 2020 pour tirer le bilan des réflexions ainsi engagées.

8. Renouvellement du CA et du bureau

L'assemblée générale désigne un bureau intérimaire, ainsi composé :

- Benjamin MICHELON, président,
- Audrey CROCKER, secrétaire générale
- et François NOISSETTE, trésorier.

?

Benjamin Michelin

Président

100, Rue Saint Dominique 75007 Paris

téléphone 01 47 53 82 87 <http://www.ville-developpement.org> Courriel [contact@ville-developpement.org](mailto:contact@ville-developpement.org)

RCS Paris 312 29 596

## Annexe 2 : Eléments de discussion lors des rencontres du groupe de réflexion sur le futur de AdP

### Compte-rendu : Rencontre ADP 26/09/2019

Audrey Crocker, Septembre 2019

**Participants par ordre alphabétique des prénoms :** Audrey Crocker, Bruno Marot, Camille Le Jean, Chiara Tomaselli, Ferdinand Boutet.

Ce qui est important de retenir (résumé des rencontres de l'été + réunion septembre)

**Bulletin :** c'est l'ADN de l'association, mais il n'est pas assez valorisé. Benjamin est motivé pour s'investir et dans le contenu et dans la recherche de financement. Mais il lui faut des appuis.

**Réseau / Mise en relation :** cet axe majeur et pilier fondateur de l'ADP a disparu et c'est aussi pour cela que les jeunes quittent l'asso ou ne souhaitent plus cotiser, ou s'investir. Il est important de recréer une communauté car c'est précieux, notamment pour les jeunes ou ceux qui rentrent de l'étranger. Les apéros/discussions « informelles » ou avec un invité (exemple Projection) c'est la vie !

**Journée :** on n'arrive pas à se différencier du PFVT par exemple. Ce qui pourrait nous démarquer : ne pas être sur du thématique mais plus se « former » sur certains points (ex : compétences métiers, problèmes récurrents dans la profession, etc.) Ou bien il faut poursuivre l'idée d'avoir un fil rouge dans l'année et 1 évènement en point d'orgue. Un exemple à suivre les universités d'été, mais cela demande beaucoup d'implication.

**Manifestations internationales / relations institutionnelles :** on n'a pas de message à porter et cela est très chronophage (en temps et argent), voire impossible aujourd'hui, d'en construire un. Pourquoi rester dans les manifestations internationales ?

**Fonctionnement du bureau :** les réunions de bureau ne sont pas attirantes pour les plus jeunes (horaires, contenu, ambiance). Il faut réfléchir à comment faire fonctionner le bureau « administrativement » et « opérationnellement » pour pouvoir remplir les missions que l'on se fixe. Il est important de rester modeste car la génération en poste a généralement peu de temps à consacrer à l'ADP.

**Communication externe :** il faut s'appuyer sur le site internet et profiter de sa refonte actuelle pour le faire. Un groupe de 2 ou 3 personnes pourraient être chargé de le faire vivre, avec des objectifs modestes. Le compte LinkedIn doit être utilisé pour communiquer vers l'extérieur. Quid du site Facebook AdP ?

**Concours vidéo :** la première année a demandé énormément de travail, mais ce travail peut être capitalisé pour faire une 2<sup>ème</sup> session de cet évènement qui nous distingue pas mal des autres assos et qui en plus permet de mobiliser le public « jeunes professionnels ».

### Notre position

Nous avons tous été d'une manière ou d'une autre échaudés par le fonctionnement de l'AdP.

Nous disposons de peu de temps pour faire vivre l'association, mais nous sommes tous motivés pour y consacrer un peu de temps avec des missions claires, peu ambitieuses, et en petit groupe pour que cela soit plus motivant

A partir de ce noyau, consulté un peu « au hasard », nous pourrions activer une petite dizaine de personnes supplémentaires pour construire un nouveau projet.

Au-delà des strictes fonctions du bureau, il est nécessaire de mieux structurer les choses en sorte de « Pôles », avec une liste de tâches et des échéances à moyens et long terme afin que tous ceux qui souhaitent s'investir dans l'ADP connaissent le cadre et s'engagent dans un même but. Nous sommes ok pour nous investir un peu plus qu'avant durant 6 mois afin de voir ce qu'il est possible de faire. A cette échéance, il sera nécessaire de tirer le bilan de ces efforts.

La présence d'un membre permanent payé reste très tentante pour faire vivre l'association. Avec un plan d'action clair et un suivi régulier du bureau ou des différents pôles thématiques, nous devrions être plus efficaces dans la mise en relation des uns et des autres et plus visibles.

→ Proposition : mettre en place un bureau intérimaire (Pdt, Vice Pdt, Trésorier, Secrétaire) qui travaillera au côté d'un groupe restreint d'une 10aine de personnes à la structuration des « axes de travail de l'ADP », qui serait le bulletin, la recréation de lien / réseautage, la renaissance du site internet, concours vidéo (à valider). Un sujet doit être creusé pour le financement d'un poste permanent.

## Compte-rendu : Rencontre ADP 04/12/2019

Participants par ordre alphabétique des prénoms : Audrey Crocker, Chiara Tomaselli, Géraldine Barbé

### Problématique de la réunion : Comment booster le financement participatif

Participation à hauteur de 510 € à ce jour contre 5 000 € espérés fin décembre.

#### **Quelques pistes :**

- Rendre le bulletin le plus rapidement possible payant car n'incite pas les « intéressés par le bulletin » à contribuer à sa pérennisation,
- Mieux décrire le processus en cours (transition gratuité versus version payante)
- Utiliser un compte à rebours. Aujourd'hui nous en sommes à J-27 jours de l'expiration de la demande de financement 2020 (effet de répétition) ;
  - o Membres,
  - o Abonnés
- Contacter personnellement :
  - o les membres du comité de rédaction pour activer leur réseau : Sylvie, Pierre-Arnaud, Julie, Gypsie, François, Djamila,
  - o Assos étudiants et écoles
  - o Liste des personnes qui se sont abonnées au bulletin les 6/12 derniers mois,
- En cas de participation à des événements « grands publics », faire un panneau et imprimer quelques bulletins + inciter à la participation en ligne (donner envie),
  - o WUF
  - o Sommet Afrique France
  - o Salons professionnels,

#### **Actions**

Envoi d'un mail d'ici la fin de semaine prochaine

**Géraldine** : fait le mail type pour le comité de rédaction, contacte Jérôme Chenal (membre ADP) pour relais sur LinkedIn,

**Chiara** : Contact Christine Auclair

**Audrey** => Serge Allou (CGLU), Projection, AjirSud, Sciences-Po Rennes, UGA Grenoble, Pseau, Jean Granjux, Silvie Debomy

En suspens : GRET ? Autres selon les idées du groupe

#### **Prochaine réunion**

**Objet** : Comment faire revivre rapidement l'asso (en prévision de l'AG extraordinaire) ?

- Travailler sur le site internet,
- Activation du réseau,

**En prévision de la rencontre de janvier** : obtention d'une liste de tâches pour les 2 activités ci-dessus => Audrey contacte François/Jacques et Benjamin

**Date de la prochaine réunion** : votez sur le Doodle pour une réunion entre le 13 et le 24 janvier, mais le plus tôt sera le mieux !

**Lieu** : à définir avec une bonne idée du réseau !

## Rencontre AdP du 21 janvier 2020

Tristan Morel, Janvier 2020

Quatre questions ont guidées la discussion.:

- Voulons-nous continuer à former un groupe de professionnels ?
- Si oui, ce groupe est-il français, francophone, ou international ?
- Quelle est sa vocation ?
- in fine, a-t-on besoin d'une structure associative pour faire exister ce groupe ?

Des pistes de réflexion ont été avancées durant l'AG et durant les derniers apéros de décembre 2019 et janvier 2020. Pour rappel :

- Avoir une vocation simple et peu ambitieuse dans un premier temps, tel qu'annoncé durant l'AG, avec comme souhait premier : recréer du lien hors de nos "institutions/structures professionnelles",

- Contribuer à valoriser notre valeur ajoutée qui nous différencie d'autres réseaux qui disposent de plus de moyens (PFVT, ISCARP) : bulletin ADP ?

- Animer trimestriellement 1 apéro avec un animateur tournant autour de nos métiers, de nos thématiques, de nos pays d'intervention, le thème du bulletin en cours de rédaction, pour apprendre à nous connaître. Modèle : 15 min de présentation pour lancer le thème puis discussion sur les enseignements tirés de nos expériences !

Il n'existe pas de CR de cette rencontre, mais le projet du nouveau bureau en constitue la suite.

## Annexe 3 : Mise en place d'un comité de réaction / réflexion sur le Bulletin

### Bulletin Villes en Développement Compte rendu de la réunion du 15 avril 2020

**Présents** : Camille Le Jean, Laure Criqui, Eloise Pelaud, Marianne Durand, Aurélie Donne, Lucie Crotat, Audrey Crocker, Benjamin Michelin

#### A - Présentation

Enjeux de la discussion :

Cette réunion a pour objectif de répondre aux enjeux actuels du Bulletin ;

- **Assurer la continuité du Bulletin** : Bulletin est le cœur de l'association AdP + Valoriser l'histoire du Bulletin
- Renouveler avec la nouvelle configuration internet : recherche d'attractivité et de contenu
- **Financer** avec le site... mais aussi la recherche de fonds
- **Dynamiser le Comité de rédaction** (ou voir comment procéder autrement ?) : pour donner encore plus de visibilité au bulletin

#### Discussion sur la rédaction du Bulletin

AdP a assuré depuis le début la rédaction en chef du Bulletin. La ligne éditoriale a changé ces dernières années, accompagnant les évolutions des métiers, des approches urbaines et des villes en développement.

Le Bulletin a longtemps été un mode d'information, un outil d'échanges pour des professionnels impliqués dans des projets à travers le monde, au temps où AdP était encore une Association des Directeurs de Projet. Aujourd'hui, les objectifs et la fonction de cet outil à évoluer. Plus de place est donnée au débat : c'est un outil de réflexion, d'échanges et de réflexion reflétant des débats actuels. Il semble important de garder une réflexion critique sur les projets, mais cela n'est pas toujours facile d'avoir cette vision, notamment avec certains auteurs qui souhaitent valoriser leurs projets, leurs approches, sans intégrer une approche critique.

Comment poursuivre cette approche éditoriale ?

Au sein de l'association, c'est un élément fédérateur et reconnu. Beaucoup de membres souhaitent écrire : le Bulletin suscite parfois des passions qui ne sont pas toujours faciles à gérer. L'objectif est de garder de la pluralité dans les auteurs (chercheurs, praticiens, bailleurs, etc.) afin de refléter la pluralité des opinions, des visions et enrichir l'interprétation des évolutions urbaines et des pratiques professionnelles.

Comment arriver à maintenir cette diversité ?

Le bulletin éclaire généralement une question qui ne sont pas encore trop traitées (ex : paysage ou ville intelligente au Sud) ou bien cela peut prendre la forme d'un bulletin métier ou

d'un bulletin géographique. La diversité est ainsi recherchée ! Le bulletin comprend aussi des catégories : repères/édito qui donne la ligne éditoriale, témoignage, bibliographie

Faut-il d'autres rubriques ? chiffres clefs ? Photos ?

## Fonctionnement du Bulletin aujourd'hui

L'évolution majeure ces dernières années a été le transfert de la direction de la publication à AdP – Villes en Développement. Cela oblige l'association à assurer la responsabilité de ce Bulletin et à organiser son fonctionnement.

Actuellement, le Bulletin implique les personnes ou les structures suivantes :

- **Coordinateur** : Volonté de Benjamin de travailler en équipe. Il y prend du plaisir mais il veut bien passer la main si quelqu'un est motivé, en appuyant ce passage de relais !
- **Secrétaire de rédaction** : Evolution du rôle de Marianne, comment valoriser son travail + définir le cahier des charges ?
- **Comité de rédaction** : Il n'est plus fonctionnel. Comment le faire évoluer ? En comité éditorial (qui se réunit 1 ou 2 fois par an) et ré-instituer un comité de rédaction plus opérationnel (comité de réAction), Il a à la fois une valeur honorifique et permet d'élargir l'audience. Ce sont des personnes-relais ou des financeurs, et on les utilise à bon escient pour nous relayer avec les institutions
- Il faut le garder mais comment le remobiliser ?
- **Comité de réAction** : En cours de constitution (liste des présents ??) et définir son fonctionnement et ses missions,

Questions (non exhaustive) pour de la discussion :

- **Relation bulletin/ADP (newsletter)** : le numérique se prête à la souplesse. Est-ce que le bulletin ne puisse pas devenir une newsletter (avec des papiers supplémentaire sans contrainte de calibrage) et que la newsletter actuelle devienne un autre étage de la fusée ;
- **Relation bulletin/financeur** : comment assurer une survie financière en conservant la ligne éditoriale actuelle ?
- **Relation bulletin/site internet** : Comment utiliser l'outil numérique qui est plus flexible pour rendre le bulletin plus attractif ?
- **Benchmarking** : Comment se situe notre bulletin dans le paysage des Bulletins/Newsletter ou autre ?

## Bilan

Volonté de toutes / tous à faire évoluer le bulletin et à l'ouvrir à toute personne voulait rédiger un billet. Pour cela, il faut mettre en place une charte de relecture et de notation des « billets ».

## Proposition

### A. Processus :

1. En début d'année, le Comité de Réaction définira 4 à 5 thèmes sur lesquels il sera fait un appel à propositions avec un papier martyr.

2. Une fois les thèmes définis on planifie le temps d'appel à contribution roulant sur 1 an (Thème 1 : janvier, Février, Mars publication // Thème 2 : Avril, mai, juin publication // Thème 3 : Juillet, Aout, Septembre publication).

### B. Publication



Sur le site on souhaiterait garder plusieurs niveaux du Bulletin qui permettent aussi bien de faire intervenir i) les personnes ressources sollicitées pour leurs compétences/connaissances, pour amplifier la visibilité du bulletin dans tous nos cercles. ii) les financeurs/partenaires, pour permettre d'assurer le financement du Bulletin et contextualiser ces interventions, iii) les contributeurs volontaires.

De ce découpage, résulterait ainsi, trois parties :

#### Partie 1. Problématisation

- **Edito** : production collective (via l'accroche apéro ou comité de réAction),
- « **Les penseurs/influenceurs** » **qui seraient 1 ou 2 par numéro** : ces personnalités, qui seraient des personnes ressources par rapport à la problématique, serait solliciter parce qu'on sait qu'ils ont une compétence particulière sur le thème,
- **Billets** : très ouvert mais passent obligatoirement tous par le comité de relecture,
- **Ressortir une archive** : pour l'utiliser et faire des comparaisons. Cela permet aussi de mettre en valeur ce qui a été fait avant !
- **Autres catégories + mouvantes** : se laisser la possibilité d'introduire 2 ou 3 catégories mouvantes en fonction de ce qu'on a.

#### Partie 2. Point de vue des partenaires

- **Les financeurs** : souvent, ils paient à l'article (ex : conversation avec l'AFD) => Permet d'afficher le point de vue de nos partenaires, sans pour autant dire qu'on est d'accord. on assume... mais on les met dans une boîte.

#### Partie 3. Contributeurs

L'idée du chiffre ou de la photo est intéressante à garder sous forme de « teasing » pour animer les réseaux sociaux pour attirer des gens sur le « carnet » / site internet.

### C. Fonctionnement

Fonction du comité de relecture/réAction :

- Cadre la démarche : proposition des thèmes, rédaction des papiers martyrs ;
- Elaboration de la charte et la grille de notation ;
- Identification des « personnalités ressources » et les questions de l'interview,
- Réalisation/supervision des entretiens des personnalités
- Répartition des billets pour la relecture ;
- Publication des billets sur le site internet ;
- Rédaction de l'édito sur la base du papier martyr ;
- Production des articles spéciaux : archives, « le mot »...
- Ce qu'il ne fait pas (de manière systématique) c'est la rédaction d'article mais ceux qui veulent, peuvent !

Fonction du comité de rédaction :

Le comité de rédaction à remettre en place mais plutôt sous forme d'un comité éditorial : 1 à 2 réunions par an, appuie à la définition des thèmes, l'identification des personnes ressources et discussion de la ligne éditoriale en faisant des propositions.

#### Autres membres de l'ADP à mobiliser :

- Le groupe Apéro : valoriser les apports de ce groupe et les inclure dans les Bulletins ;
- Le secrétariat : annonce au sein de AdP et au-delà de la demande d'articles thématiques ;
- La personne en charge de l'animation des réseaux socio via un chiffre et/ou une photo.

#### Question en suspens :

- Financement : il faut continuer la campagne de financement ;

- Faire le lien et la transition entre l'ancienne philosophie et la nouvelle, bien amener les choses pour que la forme soit en rupture mais pas la fond (ligne éditoriale) ;
- Préciser le rôle de la secrétaire de rédaction sous la forme d'un nouveau cahier des charges.

### « Habiter son quartier (précaire) » : regards croisés

Plus de la moitié de la population mondiale réside dans des zones urbaines depuis 2008. Ce taux devrait atteindre 66% en 2050. Aujourd'hui, ce sont les pays les moins avancés qui présentent les taux de croissance urbaine les plus élevés.

Ce processus d'urbanisation rapide devrait amener plus de 2,5 milliards de personnes supplémentaires dans les villes. Ces dernières s'intégreront soit dans la ville dite « formelle / moderne » aménagée par les institutions publiques ou le secteur privé (promoteurs, etc.) ou dans la ville « informelle / spontanée » créée par les habitants. Selon les Nations-Unies, près d'un tiers (environ 900 millions de personnes) de la population urbaine mondiale vit dans des quartiers précaires, avec un maximum de 61 % en Afrique, et un taux encore élevé de 40 % en Asie. Ces quartiers cumulent tous les handicaps de la vie urbaine (localisation, accessibilité, desserte, insalubrité, surdensité..) et sont souvent les plus vulnérables aux aléas climatiques, qui d'années en années se manifestent de plus en plus violemment.

Quel est le regard porté sur ces quartiers ?

Ces quartiers sont souvent qualifiés en termes péjoratifs : « manque d'infrastructures et de services, manque de sécurité foncière, absence de vision, etc. ». En modifiant notre regard, nous nous apercevons cependant que ces espaces sont également moteurs d'une production urbaine spontanée et évolutive, non gérée par les pouvoirs publics permettant de développer des systèmes alternatifs d'accès au foncier et de production d'habitats autogérés, non-spéculatifs et participatifs (urbaMonde, 2019). Au-delà des actions sur le foncier et la production de logement grâce à la structuration de coopératives (Uruguay, Argentine, Brésil, Haïti, etc.), les fédérations d'habitants des quartiers précaires (Asian Coalition for Housing Right - ACHR ; Slum Dwellers International - SDI) mènent des projets collectifs de restructuration urbaine, de production d'équipements collectifs grâce à la mise en commun de leur épargne, le plaidoyer politique et la collecte de données collaboratives (urbaMonde, 2019). Nous pourrions alors parler de partenariat « public-habitant » en développant des outils d'ingénierie financière au service des habitants et de « l'amélioration des conditions d'habiter leurs quartiers ». La compréhension de ces nouvelles dynamiques et leur appropriation par les professionnels de l'urbain est essentielle.

Enfin, les bailleurs de fonds développent des approches variées pour mieux prendre en compte les capacités des habitants à contribuer à l'aménagement de leurs quartiers : approche par les niveaux de services, pépinière urbaine, Maitrise d'ouvrage communale, etc.) Que l'on parle de l'urbaniste ou de la puissance publique, sommes-nous outillés pour accompagner les habitants dans ces nouvelles pratiques ? Que nous enseignent l'usage et les pratiques de l'espace par les habitants ? Les habitants sont-ils et doivent-ils faire la distinction entre besoins essentiels (sécurité, etc.) et besoins secondaires dans des contextes où l'urbanisation se résume très souvent à construire des routes et des drains ?

Lors de sa journée annuelle, AdP – Villes en Développement propose de un temps d'échange entre professionnels de l'urbain afin de nous questionner sur les interférences, connexions ou incohérences existant entre (i) les pratiques/ingéniosités des habitants des quartiers précaires à s'organiser pour mieux vivre leur quartier, (ii) les orientations prises par les politiques publiques pour « répondre » à la problématique des quartiers précaires et enfin (iii) les modalités d'intervention passées et nouvelles déployées par les professionnels de l'urbain. Ainsi, dans le cadre de trois ateliers parallèles, nous apporterons un regard croisé sur cette problématique :

- **Les références explicites et implicites** : il s'agit de questionner les normes en prenant le double axe ville « moderne » versus ville précaire. Nous interrogerons en parallèle le regard des habitants producteurs de ces quartiers et celui des professionnels : quelles références pour faire un état des lieux ? Quelles sont les images que les habitants ont en tête ? Quelles sont les normes que les professionnels ont en tête ? Et, au-delà, comment sortir des schémas de pensée pour aboutir à une bonne participation des habitants à l'amélioration de leurs quartiers ? Quelle place l'innovation peut-elle tenir dans l'évolution de ces normes, en lien avec la miniaturisation, l'intégration et la connectivité des dispositifs disponibles sur le marché ? Quels sont les risques liés à cette dualisation de la production de la ville en terme sécuritaire et de sécession ? Ne peut-on réfléchir dans le cadre d'un programme de recherche à des normes hybrides intégrant des savoirs et des contraintes locales et des solutions « modernes.
- **Retour d'expérience sur les pratiques** d'auto-construction et d'amélioration des quartiers existants réalisées par les habitants eux-mêmes. Sans appui extérieur, comment les habitants s'organisent pour construire eux-mêmes leur quartier ? Quels exemples d'autoproduction ? En quoi cette autoproduction est-elle positive ? Est-ce qu'elle ne véhicule pas la reproduction de rapports de force et d'inégalités ? Comment produire/préserver de l'espace public dans ces quartiers denses, sans intervention de la puissance publique et comment ces espaces sont investis et entretenus par la population elle-même ? Quelles places pour les espaces publics dans ce processus ? Est-il important de prévoir des emprises pour assurer une évolutivité du niveau de service dans les quartiers ? Comment les populations s'organisent-elles lorsque les services de base ne sont pas prévus dans ces quartiers et de quelle manière la puissance publique et l'urbaniste cherchent-ils à valoriser/endiguer ces processus qui n'entrent dans aucun cadre ? La puissance publique est-elle en mesure / doit-elle intégrer ces pratiques et comment ? Comment se fabrique la ville en dehors des contraintes/normes internationales et parfois locales ? Que peut-on tirer comme leçons des processus d'autoproduction et pour faciliter l'autofinancement du processus urbain ?
- **Les cadres d'interventions** : comment peuvent s'articuler le cadre légal (notamment foncier), institutionnel des instances centrales et des organisations intermédiaires capables d'accompagner le processus et les modes de financements dans la production de l'habitat périphérique. Comment favoriser et faciliter l'autoproduction du quartier par les habitants ? Quels mécanismes sociaux d'investissement, de solidarité et d'entraide entrent en jeu pour la production du quartier/lotissement, cela permet-il de sécuriser les investissements réalisés par la population ? Comment articuler/assouplir le cadre légal en prenant en compte les processus informels à l'œuvre ? La puissance publique est-elle en mesure / doit-elle intégrer ces pratiques et comment ? Comment se fabrique la ville en dehors des contraintes/normes internationales et parfois locales ? Que peut-on tirer comme leçons des processus d'autoproduction et pour faciliter l'auto-financement du processus urbain ?